

que *Z. bifoveolata* Spin, ou même *Z. elliptica* Latr., avec lesquelles elle a été confondue par bien des entomologistes, bien qu'elle n'ait aucune affinité avec ces espèces. Sa couleur est aussi d'un jaune brunâtre ocreux un peu plus clair généralement que chez les *Z. eumorpha* Duf., *Anura* H. S., *Boops* Duf., avec deux assez larges bandes longitudinales plus foncées, plus ou moins bien marquées, parfois nulles, sur le disque de la partie antérieure du pronotum.

SUR UNE COLLECTION DE CRUSTACÉS DU JAPON OFFERTE AU MUSÉUM
PAR M. BOUCARD,

PAR M. E.-L. BOUVIER.

M. Boucard, dont le Muséum ne compte plus les fastueuses libéralités, vient d'enrichir les collections entomologiques de l'établissement d'un certain nombre de Crustacés décapodes recueillis dans les mers du Japon. Quoique réduit à 19 espèces, cet envoi ne laisse pas d'être volumineux, car il comprend plusieurs *Macrocheira Kaempferi* dont certains dépassent 1 m. 50 d'envergure, une Lithode à peu près aussi grande, et quelques Langoustes également assez grandes. Bien que ces Crustacés fussent secs et étalés, ils supportèrent assez bien leur très long voyage, et les plus intéressants arrivèrent au Muséum sans trop de brisures graves.

La pièce la plus intéressante de cette collection est, sans contredit, la Lithode géante à laquelle j'ai fait allusion plus haut. Ce Crustacé a 1 m. 30 de largeur quand ses pattes sont étendues transversalement, et sa carapace n'a pas moins de 20 centimètres dans les deux sens. Il appartient à une espèce capturée par l'*Albatross* dans la mer de Behring, entre 350 et 750 mètres de profondeur, et décrite par M. Benedict, en 1894, sous le nom de *Lithodes aequispina* (*Proc. U. S., Nat. Mus.*, vol. XVII, p. 481).

Les seuls détails donnés par l'auteur sont les suivants :

« Carapace, rostre, chélicèdes et pattes ambulatoires avec des épines coniques de longueur subégale, variant d'environ 4 à 6 millimètres. Les plus longues épines de la carapace sont disposées le long des bords latéraux; les plus longues épines des chélicèdes sont au bord distal interne du mérus, et sur le milieu du bord interne du segment carpien. Les aires de la carapace sont bien marquées, mais ne sont pas aussi évidentes que dans certaines espèces. Le rostre est sur une ligne qui continue la région gastrique et, conséquemment, un peu infléchi vers le bas (*depressed*). Une rangée de sept épines s'étend le long de la ligne médiane de la région gastrique jusqu'auprès de la pointe bifurquée du rostre; les deux épines de cette rangée, situées sur le rostre, sont plus grandes que celles de la région gastrique. Le rostre est armé de neuf épines disposées comme il suit :

deux de chaque côté, deux en dessus, deux à l'extrémité formant sommet bifurqué, et l'épine inférieure ou corne, qui est la plus grande épine de l'espèce. »

Cette description s'applique de tous points à un co-type jeune de l'espèce, que le Musée national des États-Unis a offert à notre Muséum; seulement, dans cet exemplaire, les épines sont plus courtes et se présentent sous la forme d'aiguilles acérées, ayant en moyenne 2 à 3 millimètres de longueur. J'ajouterai que ce jeune est un mâle en miniature dont les orifices sexuels ne sont pas encore ouverts; la largeur maximum de sa carapace ne dépasse pas 13 millimètres.

À côté de ce pygmée, l'exemplaire de M. Boucard paraît un géant, sans cesser d'avoir tous les caractères essentiels de l'espèce; il possède même, comme le jeune mâle offert à notre Musée, un acicule bien développé et muni d'une épine sur sa face externe. Cet acicule paraît ressembler tout à fait à celui que M. Benedict a signalé dans deux espèces californiennes, la *Lithodes Rathbuni* et la *L. californiensis*; il tient le milieu entre l'acicule armé de deux épines de la *Paralithodes brevipes* Edw. et Lucas et l'acicule inerme de la *Paral. camtschatica* Til., — ce qui prouve les affinités étroites de toutes ces espèces. Il est même possible, comme je l'ai indiqué dans un travail antérieur (*Ann. sc. nat.* (7), t. XIX, 1896, p. 23), que les deux *Lithodes* californiennes soient des *Paralithodes*; M. Benedict nous fixera sans doute sur ce point.

Les différences qui existent entre notre nain et notre géant sont extrêmement frappantes; elles pourraient faire croire à une différence spécifique et, pourtant, sont dues simplement à l'âge. Les épines, notamment, se sont réduites à de simples tubercules larges et coniques n'ayant pas plus, sur le dos de la carapace et sur les pattes, de 2 à 5 millimètres de hauteur; certaines mêmes sont plus réduites encore, et à peu près atrophiées; c'est le cas, notamment, de quelques-unes des sept épines de la rangée gastrique longitudinale et particulièrement de celle de ces épines (la 5^e) qui est située à la base du rostre. Les deux cornes terminales du rostre sont fort nettes dans notre grand exemplaire, mais elles ne paraissent pas sensiblement plus longues que dans notre jeune mâle; les deux paires d'épines latérales du rostre sont un peu plus développées; quant à la corne inférieure, ou vrai rostre, elle est en rapport avec la taille de l'animal.

La carapace est très peu convexe en dessus et sensiblement aussi large que longue: ses bords latéraux sont fort accentués. Le second segment abdominal est tout d'une pièce; pourtant, on observe encore à droite les traces de la fusion de la pièce marginale droite avec la pièce latérale contiguë: dans le jeune mâle miniature, la ligne de suture de chaque pièce marginale avec la pièce latérale correspondante est fort nettement indiquée.

Je relève ci-dessous les dimensions des deux exemplaires pour montrer

combien peuvent varier d'aspect les *Lithodes* à mesure qu'elles avancent en âge :

	MÂLE MINIATURE de la mer de Behring	GRAND MÂLE de M. Boucard.
Longueur de la carapace sans le rostre . .	14 ^{mm} 0	198 ^{mm} 0
Largeur de la carapace sans les épines . .	13 0	203 0
Longueur du rostre avec ses épines terminales	5 0	35 5
Longueur des épines terminales de rostre .	2 2	4 0
Longueur de la corne inférieure	3 0	18 5
Longueur de la troisième patte ambulatoire (patte IV)	25 0	577 0
Envergure	56 0	357

De ce qui précède on peut conclure : 1° que la *Lithodes æquispina* rattache les *Lithodes* sans acicule aux Paralithodes du Pacifique septentrional ; 2° que les jeunes de cette espèce, avec leur dos convexe, leur carapace plus longue que large et leur second segment abdominal muni de sutures, sont plus voisins des Paralithodes que les exemplaires adultes. L'exemplaire typique de M. Benedict ayant encore de longues épines, et non des tubercules coniques, doit être intermédiaire, par sa taille et par son âge, entre le jeune mâle miniature du Musée et le grand mâle donné par M. Boucard. Il est également probable que ce dernier individu provient de profondeurs plus faibles que les exemplaires capturés par l'*Albatross* ; en tout cas, il a été recueilli au Japon, c'est-à-dire à une latitude plus méridionale.

Les Langoustes de la même collection sont un *Avus trigonus* de Haan très typique et deux exemplaires de *Senex japonicus* de Haan. L'un de ces derniers est de grande taille et tout à fait normal, avec de grandes aires jaunâtres sur la partie dorsale médiane des segments abdominaux. Son segment antennulaire présente en dessus, outre les deux grandes épines caractéristiques, un arceau médian et convexe en avant, formé par six spinules, ainsi qu'une ligne marginale antérieure formée de chaque côté par deux ou trois spinules fort petites et par deux spinules coniques plus externes. Le petit exemplaire mesure 65 millimètres depuis les yeux jusqu'à l'extrémité du telson ; il ne présente pas de taches jaunes, ses épines céphalothoraciques sont mieux sériées dans le sens de la longueur, plus aiguës et moins squamiformes ; enfin on ne trouve que deux spinules annexes (spinules antérieures) sur son segment antennulaire.

Je signalerai en outre, parmi les Macroures, un exemplaire intéressant d'*Ibacus ciliatus* de Haan, qui présente deux dents de chaque côté, en avant de l'incision céphalothoracique, tandis que les types de de Haan en ont de trois à cinq et les individus signalés par M. A. Ortman quatre ou cinq ; pour le reste, l'exemplaire de M. Boucard ressemble tout à fait aux types de M. de Haan et appartient certainement à la même espèce.

Voici du reste les Crustacés compris dans la collection qui fait l'objet de cette note :

Macrocheira Kaempferi de Haan; *Chorinus longispina* de Haan (recouvert de Corallines); *Portunus 6-dentatus* Herbst; *Curtonotus longimdaus* de Haan (beaux exemplaires des deux sexes); *Plagusia dentipes* de Haan; *Sesarma depressa?* de Haan; *Helice trilevis* de Haan; *Phyllira pisum* de Haan; *Dorippe granulata* de Haan; *Cryptodromia tunida* Stimpson (Ortmann); *Ibacus ciliatus* de Haan; *Avus trigonus* de Haan; *Senex japonicus* de Haan; *Alpheus rapax* de Haan; *Lithodes æquispina* Benedict.

LES CULTURES AU CONGO FRANÇAIS,

PAR M. VERGNES, PLANTEUR À MAYUMBA (CONGO FRANÇAIS).

M. le Directeur du Muséum m'ayant fait l'honneur de me demander quelques renseignements sur le Congo, c'est avec un vif plaisir que je viens répondre à son invitation.

L'accès du Congo n'est pas partout des plus faciles; plusieurs obstacles se dressent parfois devant le voyageur; les barres, des bancs de sable mouvant, des lagunes et, en certains endroits, l'hostilité des indigènes.

La zone que l'on atteint ensuite et qui n'est jamais éloignée du littoral est montagneuse, boisée, riche par conséquent en débris organiques et fertile: c'est celle-là qu'on utilise pour la culture.

Les premières installations africaines ont eu, et cela se comprend, pour objet de drainer les choses de valeur qu'on avait sous la main: ivoire, caoutchouc et autres. Il serait temps cependant, si l'on veut éviter un appauvrissement fatal, de songer à produire et de donner enfin une plus-value réelle aux régions occupées. Le moyen le plus simple d'atteindre ce but est la culture (y compris l'élevage) qui, précisément, rencontre les conditions les plus favorables. Au point de vue de la fertilité et des conditions climatologiques, le pays se prête merveilleusement à la production du café, du cacao, de la vanille, de la canne à sucre, du tabac, du caoutchouc, du coton peut-être et de bien d'autres denrées; la qualité des produits les place généralement dans les premiers rangs; enfin la main-d'œuvre au Congo est encore d'un bon marché relatif.

Pour effectuer l'installation agricole et créer les plantations, il a fallu détruire en partie la forêt vierge. Alors, agréable compensation, premier résultat d'une tentative courageuse mais non sans déboires, on s'est trouvé en présence de belles essences de bois d'un rendement commercial très appréciable.

Après l'enlèvement des gros troncs d'arbres, le feu a restitué au sol les